

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

MINISTRE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE

CABINET DU MINISTRE

REPUBLIC OF CAMROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF SPORTS AND
PHYSICAL EDUCATION

MINISTER'S CABINET

DECISION N° ²¹⁷ /MINSEP/CAB DU ^{28 AOUT 2012} PORTANT MODIFICATION DE LA
DECISION N°142/MINSEP/CAB DU 27 AOUT 2009 PORTANT CONSTITUTION ET
DESIGNATION DES MEMBRES DES COMITES DE L'ORGANISATION CAMEROUNAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT (OCALUDS).

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE,

Vu la constitution ;
Vu la loi n ° 2011/018 du 15 juillet 2011 relative à l'Organisation et à la Promotion des
Activités Physiques et Sportives ;
Vu le décret n° 2004/ 320 du 08 décembre 2004 portant Organisation du gouvernement ;
Vu le décret 2009/223 du 30 juin 2009 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2005/098 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Sports et de
l'Education Physique;
Vu la déclaration de Copenhague contre le dopage dans le sport, signée par la République
du Cameroun le 05 mars 2003;
Vu l'instrument d'adhésion à la Convention internationale contre le dopage dans le sport,
signé par le Président de la République du Cameroun le 29 novembre 2006;
Vu le code mondial antidopage entré vigueur le 1^{er} janvier 2015;
Vu la décision n° 201/MINSEP/CAB du 19 février 2009 modifiant et complétant la décision n°
0048/MJS/CAB du 14 Avril 2004 portant création de l'Organisation Camerounaise de Lutte
contre le Dopage dans le Sport;
Vu la décision n° 200/MINSEP /CAB du 19 février 2009 portant désignation des membres de
l'Organisation Camerounaise de Lutte contre le dopage dans le Sport;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Comités de Gestion des Résultats, d'Autorisation d'Usage à des fins
Thérapeutiques, et Education de l'Organisation Camerounaise de Lutte contre le Dopage
dans le Sport sont constitués ainsi qu'il suit :

1. Un Président
2. Deux Vice-présidents
3. Trois à quatre membres

Article 2 : Le comité d'appel de l'Organisation Camerounaise de Lutte contre le Dopage
dans le Sport est constitué ainsi qu'il suit :

1. Un Président
2. Deux Vice-présidents
3. Six membres

Article 3 : sont, pour compter de la date de la présente décision, désignées au sein des Comités de l'Organisation Camerounaise de Lutte contre le Dopage dans le Sport, les personnalités ci-après :

Comité de Gestion des Résultats :

1. Dr ANABA MBO Alexandre : Président
2. M^e NONGZIH Anthony : 1^{er} Vice-président
3. M. TCHOYA Michel : 2^{ème} Vice-président
4. M. ENANGA Barnabas : membre
5. Mme SISSA MBEDY urbaine Elyse : membre
6. M. HODIEP Jules Armand : membre

Le Comité de Gestion des résultats a pour mission d'entendre une cause et de déterminer tous les points à lui soumis en vertu des règles antidopage. En particulier, le comité de gestion des résultats est habilité à déterminer les conséquences susceptibles d'être supportées par les sportifs à la suite des violations des règles antidopage.

Comité d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques:

1. Pr. KUABAN Christopher : Président
2. Pr. ESSAME OYONO Jean Louis : 1^{er} Vice-président
3. Pr. MBANYA Jean Claude : 2^{ème} Vice-président
4. Dr YAGNIGNI Euloge : membre
5. Dr ETOUNDI MBALLA : membre
6. Dr ADOUM MAHAMAT : membre

Le Comité d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques a pour mission d'étudier les demandes d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques qui lui sont soumises par les sportifs.

comité d'Appel :

1. Me MBITA Blaise : Président
2. Dr BISSOU MAHOP : 1^{er} Vice-président
3. M. NDZIE MESSINA Narcisse : 2^{ème} Vice-président
4. Dr WOUASSI Dieudonné : Membre
5. M. IBEA Poincare : membre
6. Dr EBOGO Rosette : membre
7. M. ESSAMA Alphonse : membre
8. M. NGAPMEN Michel : membre
9. M. ONDOUA MINTYENE : membre

Le Comité d'Appel a pour mission d'entendre et de juger les recours qui lui sont adressés dans le cadre d'affaires liées aux règles antidopage.

Comité Education :

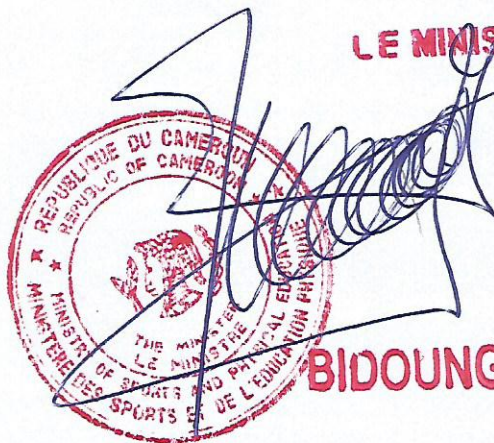
1. Mme BENGHA MBAH Laurice : Présidente
2. Mme MAZOUME Marie Chantal : 1^{ère} Vice-président
3. M. MBALLA Anatole : membre
4. Mme MOUKOURI Yvette : membre
5. M. MVOGO ELOUNDOU : membre
6. Mme METOOK PENNE Estelle : membre
7. M. DOUMA Serges : membre

Le Comité Education a pour mission d'élaborer des programmes d'information et d'éducation antidopage adressés à l'intention des sportifs confirmés, des jeunes sportifs, du personnel d'encadrement des sportifs et de leur entourage, et de faciliter leur implémentation.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, puis communiqué partout où besoins sera.

Fait à Yaoundé, le

LE MINISTRE



BIDOUNG MKPATT

The red circular stamp contains the following text: "REPUBLIQUE DU CAMEROUN", "REPUBLIC OF CAMEROON", "LE MINISTRE", "LE MINISTRE DE L'EDUCATION PHYSIQUE", "LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE", "THE MINISTER OF SPORTS AND PHYSICAL EDUCATION".